
Commune d'AGDE :

**Avis d'ouverture d'enquête publique relative à LA MISE A JOUR DU
SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET
ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES**

Par arrêté municipal n°A/2016-1560 en date du 09 septembre 2016, Monsieur Le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales de la ville d'Agde, sur une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 17 octobre au vendredi 18 novembre 2016 inclus.

Le dossier d'études a pour principaux objets :

- De présenter la cartographie des systèmes d'assainissement ;
- De mettre en compatibilité les documents stratégiques de la Commune et notamment son Plan Local d'Urbanisme ;
- De justifier les aménagements projetés au regard des évolutions réglementaires

Monsieur Pierre BALANDRAUD, chargé d'étude retraité de la DDE, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier, dont l'étude d'impact accompagnée d'une note de synthèse, ainsi que le registre d'enquête seront déposés et consultables en Mairie d'Agde (rue Alsace Lorraine) du lundi 17 octobre au vendredi 18 novembre 2016 inclus, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en Mairie d'Agde (CS 20007 – 34306 Agde Cedex). Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être communiquées par courrier électronique envoyé à : eau-assainissement@ville-agde.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie d'Agde dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Agde (rue Alsace Lorraine) pour recevoir ses observations écrites ou orales aux dates et heures suivantes:

- Le lundi 17 octobre 2016 de 9h00 à 12h00.
- Le mercredi 26 octobre 2016 de 09h00 à 12h00.
- Le vendredi 18 novembre 2016 de 14h30 à 17h30.

Au terme de l'enquête, il disposera de 30 jours pour émettre un avis motivé et remettre au maire un rapport circonstancié.

A l'issue de l'enquête publique, des modifications pourront être apportées au dossier d'étude au vu des conclusions de l'enquête publique. Le Conseil municipal se prononcera ensuite par délibération sur l'intérêt général du projet.

Dès leur réception, une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée en mairie d'Agde (rue Alsace-Lorraine) et en Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également publiés sur le site internet de la ville www.ville-agde.fr.

Toute information relative au dossier pourra être demandée en Mairie, auprès du responsable du dossier, Monsieur Didier SAIGNES, Directeur Voirie et réseaux, aux horaires d'ouverture de la mairie.